N° 18

BOUST *Inform*

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS BOUST JUIN 2018

Mairie de Boust
63, rue du Général de Gaulle
Tél : 03 82 50 30 48—Fax : 03 82 50 30 36
communedeboust@orange.fr
Site : www.boust.org

Le Mot *du Maire*

Chers Boustois, chères Boustoises,

En avant-propos de ce mot du Maire, je souhaite rendre hommage à M. Barré, président du Conseil de fabrique en charge de la présidence depuis 2001 ; il nous a quittés le 19 Avril 2018 suite à une longue maladie. Nous avions réussi à instaurer un climat de confiance réciproque avec des projets communs. Nous perdons un homme de grande valeur morale, très impliqué dans la vie paroissiale de la Commune. Je tiens à présenter mes condoléances à sa famille au nom de tout le Conseil municipal et les soutenir dans cette terrible épreuve.

Après le passage de la commission de sécurité, il apparaît que l'église Saint-Maximin demande des travaux de mise aux normes électriques importants. Le Conseil de fabrique a décidé de prendre en charge la totalité de la facture dont le montant est d'environ 6 000 €. L'urgence de ces travaux, ainsi que d'autres à venir, mérite de s'y attarder. Une concertation commune est en passe d'être mise en place. Cette charge incombe dorénavant à M. Francis Birck, élu président du Conseil de fabrique suite au décès de M. Barré. Nul doute que nous travaillerons de concert pour maintenir un lieu de culte digne de ce nom. Je lui souhaite pleine réussite et lui prodigue mes encouragements dans cette nouvelle présidence.

Il est de coutume, pour clôturer l'année scolaire, de faire le bilan de l'année en cours. Je tiens à remercier tout le corps enseignant pour l'excellence de l'éducation prodiguée, que ce soit en maternelle ou en élémentaire. Gérer 142 élèves, (47 en maternelle et 95 en élémentaire) n'est pas chose aisée. L'effectif ne permettant toujours pas l'ouverture d'une nouvelle classe à la rentrée 2018, le nombre d'élèves par classes a augmenté mécaniquement. Quelques changements auront lieu, non seulement parmi les enseignants, mais également parmi les ATSEMs.
Mme Céline Felten nous quitte pour d'autres projets professionnels. Je tiens à la remercier pour le travail irréprochable qu'elle a fourni depuis 2013, date de son embauche. Céline a su faire le lien entre les enfants, les parents et le corps enseignant et créer un climat de confiance réciproque. Nous lui souhaitons pleine réussite dans ses nouvelles fonctions.
Comme chaque année, des travaux importants seront réalisés au sein de l'école. Une mise en conformité des locaux destinés aux dispositifs électriques sera effectuée à la demande du SDIS, ainsi qu'une mise en valeur d'une des classes. Un embellissement du bandeau supérieur de la façade sera réalisé suite à la proposition faite par M. Wuttke aux enseignants et approuvée par l'ensemble. Tous ces travaux seront réalisés en interne par nos propres moyens.

La protection des biens de nos concitoyens étant une priorité, le conseil s'est engagé dans une démarche sécuritaire en adoptant la participation citoyenne. Une réunion publique a eu lieu le 29 mai en présence de l'adjudant-chef Reuter représentant le capitaine de gendarmerie de Hettange-Grande. La liste des référents est en passe d'être finalisée et sera soumise à la gendarmerie pour contrôle et approbation.

Je remercie également les associations pour le travail effectué tout au long de l'année. Elles ne sont pas toujours mises en avant à leur juste valeur. A noter malheureusement la démission de nos deux

présidentes de l'APE. Merci à Julie et à Laure pour toutes les heures données sans compter à cette association et pour tout le matériel acheté pour nos écoles.

Je vous donne rendez-vous au feu d'artifice qui sera tiré le 7 juillet. A cette occasion, nous aurons le plaisir d'accueillir pour la première fois un sponsor qui a souhaité aider la commune financièrement. Il s'agit d'Eurovia qui gère l'extraction de la carrière de Boust. Nos matériaux servent, entre autres, à consolider le nouveau pont de Cattenom et, à ce titre, ils souhaitent mettre en avant leur savoir-faire.

Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter de passer de bonnes vacances et je vous donne rendez-vous pour la rentrée des classes .

Guy KREMER,
Maire de Boust

Départ d'Emilie DESOEUVRES

Suite à la dissolution du Syndicat de la Boler, Emilie DESOEUVRES, chargée de mission, a quitté la Mairie de Boust le 31 mai 2018. Elle y travaillait depuis le 1er janvier 2009 en très bonne entente avec les équipes municipales et le personnel communal. Un nouvel horizon professionnel s'ouvre devant elle. Un pot de départ a réuni les élus et les professionnels qui l'ont côtoyée.

Départ de Céline FELTEN

Originaire de Boust, Céline Felten s'est toujours beaucoup investie dans la vie municipale et associative. Elle travaille à l'école Charlemagne en qualité d'agent territorial des écoles maternelles depuis le 1er octobre 2013.

Céline quitte son emploi pour un nouvel horizon professionnel. Nous lui souhaitons le meilleur.

Au revoir Céline.

Compte rendu du conseil municipal du 28 juin 2018

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- d'approuver la convention avec l'Etablissement Public Foncier de Lorraine (EPFL) ;
- d'accepter les versements suivants : d'Orange de 86,39 € se rapportant à un trop perçu ; de Groupama de 3 796,93 € se rapportant au sinistre lampadaire au niveau du monument aux morts et d'AXA France de 288 € se rapportant à la franchise du sinistre du lampadaire ;
- des modifications budgétaires suivantes : en fonctionnement recettes article 722-042 : 60 917,95 € ; en dépenses articles 023 : 60 917,95 € ; en investissement dépenses article 21735-040 : 60 917,95 € ; en recettes article 021 : 60 917,95 € ;
- des modifications budgétaires au budget eau en fonctionnement recettes chapitre 77 - article 777 : - 12 932,25 € ; chapitre 042 - article 777 : + 12 932,25 € ;
- d'autoriser monsieur le Maire à signer la convention de mutualisation des moyens pour l'entretien des plantations avec la CCCE, concerne les avenants n° 1 et 2 avec la CCCE ;
- de porter le coût horaire des travaux en régie au taux de 25 € ;
- d'adopter en régie le montant total des travaux 2017 à transférer en investissement soit : 60 917,95 € ;
- d'accorder 2 700 € à l'association Entente Sportive Boust et Environs ;
- de donner un avis sur l'enquête publique sur la commune d'Hettange-Grande se rapportant à l'extension d'une installation de stockage de déchets inertes ;
- d'approuver les travaux forestiers pour un montant HT de 8 504 € ;
- d'acheter un vidéoprojecteur pour un montant HT de 4 395,12 € et de solliciter des aides de la CAF et de la CCCE.

INFORMATIONS

RAPPELS
DE QUELQUES RÈGLES DE CITOYENNETÉ

Règlementation sur les bruits (arrêté municipal n° 57104-2004-009)

Les travaux de bricolage, jardinage réalisés par les particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tondeuses à gazon, tronçonneuse, perceuses, débroussailleuses, etc…..) sont autorisés :

Les jours ouvrables	**8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30**
Les samedis	**8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h**
Les dimanches et jours fériés	**10 h à 12 h**
Les bruits de voisinage résultant d'activités professionnelles sont autorisés de 7 h à 20 h tous les jours du lundi au samedi inclus.	

Feux de jardin interdits

Depuis l'arrêté municipal du 24 septembre 2008, l'allumage de feux de jardin est interdit dans toute la commune.

City – Stade

L'accès au city – stade est réservé aux jeunes qui respectent le règlement d'utilisation (affiché à l'entrée du city).
Son accès est interdit à partir de 21 h ou de l'allumage de l'éclairage public.
Les riverains ne doivent pas supporter les nuisances dues à l'irrespect du règlement.

Stationnement

Les trottoirs ne sont pas des lieux de stationnement, sauf emplacements réservés. Il est impératif de les laisser libres à l'usage des piétons.

Salubrité publique

Des sacs de propreté sont à la disposition gratuitement des propriétaires de chiens à la Mairie afin qu'ils puissent ramasser les excréments et les jeter dans les poubelles. Des dispositifs de distribution de sacs sont installés devant le Château d'eau, rue des Roses et devant l'école élémentaire. Merci de les utiliser. Les espaces publics, trottoirs, zones engazonnées et fleuries publiques et privées ne sont pas des lieux d'aisance pour les chiens. C'est une question d'hygiène, de respect et de propreté.

INFORMATIONS COMMUNAUTAIRES

Le calendrier de la collecte des encombrants par la CCCE pour l'année 2018 est en ligne sur le site de la commune de Boust et sur le site de la CCCE.
Pour rappel, il est impératif de s'inscrire à l'accueil de la Maison communautaire :
03 82 82 05 60 ou accueil@cc-ce.com pour un enlèvement.
Ce service est gratuit.

Feux d'artifice

Règlementation temporaire par arrêté préfectoral du date du 1er juin 2018 : tout port ou utilisation d'artifices de divertissement et d'articles pyrotechniques est interdit pour les particuliers du jeudi 14 juin 2018 au dimanche 15 juillet 2018 sur la voie publique et dans les lieux de grands rassemblements.

Toutefois, et par exception, l'interdiction ne vaut pas pour les catégories C1 et C2.

INFORMATIONS

SECURITE

OPERATION VACANCES TRANQUILLITÉ

Pour bénéficier de la surveillance de votre résidence en votre absence, il est nécessaire d'en faire la demande.
Pour en bénéficier, il est nécessaire de compléter le formulaire en ligne sur le site :
https://www.interieur.gouv.fr/content/download/84433/618913/.../formulaire_otv.pdf
de l'imprimer et de vous rendre, muni de celui-ci à la Brigade de Gendarmerie de Hettange-Grande.
Des patrouilles sont organisées pour surveiller les habitations signalées.

Rappel des numéros d'urgence : Police 17 ou 112 / Pompiers 18 / SAMU 15

Rodemack

La Citadelle de Rodemack est ouverte au public du 1er mai au 30 septembre 2018 de 10 h à 17 h 30.

Programmation culturelle : la CCCE vous propose des animations musicales tous les dimanches de juillet et août, de 14 h à 18 h, à Rodemack, dans le village et le parc de la Citadelle. Gratuit.

Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez contacter l'office du tourisme communautaire :
Par téléphone : 03 82 56 00 02 ou
par email: otcommunautaire@cc-ce.com

JOURNEE DON DU SANG

PROCHAINES COLLECTES DE SANG :

Mardi 3 juillet à Zoufftgen Salle Socioculturelle de 16 h à 19 h 30
Mercredi 29 août à Rodemack Foyer de 15 h 30 à 19 h 30

VENEZ NOMBREUX !
Les donneurs de sang bénévoles font appel à votre générosité ; les poches de sang sont toujours aussi nécessaires.

EVITEZ QU'UN MALADE DECEDE « FAUTE DE SANG ! »

CANICULE, FORTES CHALEURS : adoptez les bons réflexes

Le Ministère de la Santé Publique renouvelle sa campagne d'information et de prévention des risques liés aux fortes chaleurs et à la canicule.

Des plaquettes d'informations et de conseils sont à votre disposition à la Mairie.

A partir de 60 ans ou en situation de handicap, les personnes qui le souhaitent peuvent bénéficier d'un accompagnement personnalisé. Il suffit de contacter la Mairie.

Horaires d'été de la Mairie

Pendant les mois de juillet et août 2018, le secrétariat sera fermé tous les samedis matins.

INFORMATIONS

POLE AUTONOMIE :

Département de la Moselle

Moselle
Le Département

En faveur des personnes en perte d'autonomie : personnes âgées ou personnes en situation de handicap

Des plaquettes d'information sont à votre disposition à la Mairie.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.moselle.fr ou sur www.mosellesenior.fr

PÔLE AUTONOMIE
LES MISSIONS

- Accueil, information et identification des bes
- Orientation vers le service adapté
- Aide dans les démarches
- Soutien et accompagnement
- Coordination des interventions autour de la personne en perte d'autonomie
- Évaluation de la perte d'autonomie (dispositif de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie)
- Observation des besoins sur le territoire

PÔLE AUTONOMIE
DE THIONVILLE
MAISON DU DÉPARTEMENT
1 avenue Gabriel Lippmann
57970 YUTZ
Tél. 03 87 37 95 66 ou 03 87 37 95 69
poleautonomiethionville@moselle.fr

Nouvelle société à Boust:

LL AUTO SPORT

M. Loic Lanoe a créé une nouvelle société LL AUTO SPORT située au 16 le Poll à BOUST. LL AUTO SPORT, c'est d'abord une passion des voitures, tournée vers les véhicules sportifs.
LL AUTO SPORT met tout en œuvre pour vous aider à trouver la voiture de vos rêves.

- Achat vente de véhicules d'occasions et neufs
- dépôt/vente de véhicules
- habilitation et agrément pour faire les cartes grises
- Apporteur d'affaire dans le secteur de l'automobile.

LITTERATURE : parution du deuxième livre de Pascal WUTTKE « Le chemin du druide »

Déjà connu pour son livre « Le bouilleur de cru », M. Pascal WUTTKE vient de terminer un nouveau recueil « Le chemin du Druide ». Pour l'acquérir, il suffit d'aller au bureau de tabac « Au Cygne » à Hettange Grande. Il peut également être commandé dans les librairies de Thionville et chez Hisler Even à Metz ou tout simplement chez l'éditeur www.editions-des-paraiges.eu
Si vous souhaitez discuter avec l'auteur, vous pourrez le rencontrer lors de séances de dédicaces le samedi 30 juin de 10 h à 16 h à Cultura Terville. Il sera également présent lors du Marché Artisanal et Gourmand le samedi 8 décembre organisé par la commune.

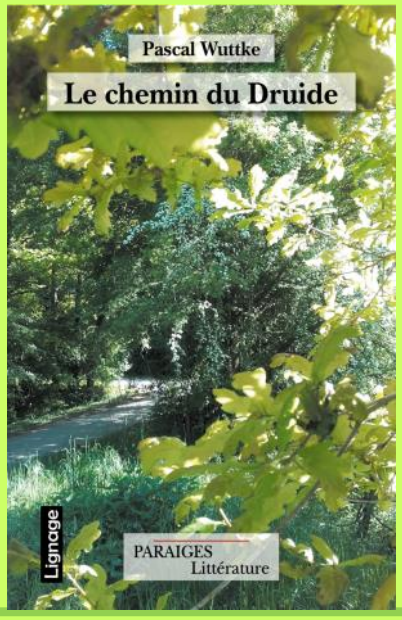

Le chemin du Druide
Pascal Wuttke

Le personnage principal de cet ouvrage est-il l'alchimiste guettant les amoureux au milieu des gargouilles d'une cathédrale ? Bob, en éternel adolescent à l'âme ensoleillée, prétend que c'est lui, mais le « chat-man » navigant avec facilité entre les mondes n'est pas du tout de cet avis ! Pas plus que l'initié qui marche avec allégresse sur le chemin du Druide…
Une voix surgit alors de l'inconnu et s'arrête perplexe avant de reprendre :
« Écoutez tous ! C'est moi, *le temps* qui mène cette danse à travers les mots… Enfin, disons plutôt que c'est elle qui me donne le *la*. En fait, pour être tout à fait sincère : je n'existe pas vraiment, je ne suis qu'un prétexte, prêtant pour la forme ! »
Le chemin du Druide s'inscrit dans le sillage de *L'or du bouilleur de cru*, le premier recueil de récits de l'auteur, prix Coup de Cœur Regards.

Pascal Wuttke vit en Lorraine, dans un petit village près de la frontière luxembourgeoise. Après des études en sciences de l'éducation et en management, il a été pendant une douzaine d'années cadre dirigeant dans une association de défense des intérêts des personnes en situation de handicap.
Fervent d'ésotérisme, amateur de philosophies orientales et de voyages, l'auteur a eu la chance de rencontrer des personnages hors du commun qui ont illuminé son imaginaire et lui ont montré la voie.

— Lignage —
La collection littérature générale des Paraiges.

Illustration de couverture :
photographie de l'auteur.

9 782375 350768
16 €
ISBN : 978-2-37535-076-8

La commune travaille tout au long de l'année pour embellir et pour fleurir notre village.

AGENDA DES MANIFESTATIONS
2ème semestre 2018

DU SAMEDI 15 AU JEUDI 20 SEPTEMBRE 2018 :

Centenaire de l'Armistice de 1918
Exposition « chemin de croix, chemin de mots »
de M. Sylvain DESSI,
au Centre Socioculturel de Boust,
samedi et dimanche de 14 h 00 à 18 h 00
Du lundi au jeudi de 16 h 00 à 20 h 00.

M. DESSI est photographe et auteur du livre « le bleuet et le coquelicot ».

JEUDI 20 SEPTEMBRE à 18 h
au centre socioculturel :

Conférence : « du fer à l'enfer ».

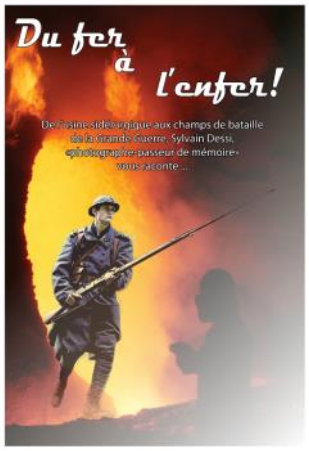

DIMANCHE 16 SEPTEMBRE 2018 : **Journée du patrimoine**
DIMANCHE 11 NOVEMBRE 2018 : **Commémoration de l'armistice de la 1ère Guerre Mondiale**
DIMANCHE 18 NOVEMBRE 2018 : **Repas des aînés**
SAMEDI 8 DÉCEMBRE 2018 **Saint Nicolas dans les rues de Boust** **Marché Artisanal et Gourmand au centre socioculturel**
LUNDI 31 DÉCEMBRE 2018 : **Saint Silvestre organisé par le tennis club de Boust**

Suivez toute l'actualité communale et les actualités des associations sur le site : www.boust.org

A NOTER DANS VOS AGENDAS

7 Juillet 2018

Fête Nationale
à Boust
à la Base de Loisirs

Buvette, restauration et animation musicale assurées
par l'Amicale des Sapeurs-Pompiers et
l'association BOUST le Son.
Descente aux flambeaux vers les étangs.
Feu d'artifices

IPNS. Ne pas jeter sur la voie publique